



Oui! Je participe à la vie de la paroisse !

Oui! Je veux aider à l'aménagement de la maison paroissiale Notre-Dame de l'Assomption !

Pour cela, je fais un don de euros

Par chèque bancaire établi à l'ordre de l'Association diocésaine de Rodez

Je m'identifie NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉLÉPHONE : ADRESSE MAIL :

J'envoie ce bon de souscription avec mon chèque à Maison paroissiale Notre-Dame de l'Assomption, 24 rue de l'Embergue, 12000 RODEZ

Don en ligne sur le site Internet du Diocèse de Rodez → <https://bit.ly/3P5NyfE>

Si je le souhaite, je recevrai un accusé de réception avec un reçu fiscal, sur ma demande oui non



PAROISSE NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION
Maison paroissiale, 24 rue de l'Embergue - 12000 RODEZ - ☎ 05 65 87 12 50
E.mail → ndassomption12@gmail.com
Site paroissial → www.paroisse-nda-rodez
FB : Notre Dame Assomption Rodez



Je fais un don à la Paroisse Notre-Dame de l'Assomption pour aider à la restauration et au réaménagement de l'ancien presbytère Sainte-Agnès en maison paroissiale ouverte aux services et mouvements.

Je bénéficie d'une réduction d'impôts ; à titre d'exemple pour les particuliers, le don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don (dans la limite de 20% du revenu imposable). Ainsi, sur un don de 100€, il reste 34€ à votre charge.

Pour les entreprises, le don est déductible de l'impôt à hauteur de 60% du don, dans la limite de 5‰ du chiffre d'affaires (article 238 bis CGI).

MERCI